



Les cas de déblocage anticipé Invalidité

CIC Épargne Salariale



LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Invalidité

À retenir : Fait générateur

Invalidité du titulaire du compte, de ses enfants, de son conjoint ou de son partenaire de PACS.

Plans concernés

PEE (PEI, PEG)
CCB
PERCO (PERCOI, PERCOG)
PERECOL (PERECOLI, PERECOLG)

Délai

Aucun

Conditions et dates d'évènements

Ce motif concerne uniquement le cas suivant **dès lors que la personne concernée est déclarée invalide et n'exerce pas d'activité professionnelle :**

- Avoir une déclaration d'invalidité de la 2ème et/ou 3ème catégorie reconnue par l'article L. 341-4 du Code de sécurité sociale
- Invalidité reconnue à 80% par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH)

La date d'évènement est :

- La date de décision ou l'attribution de l'invalidité de la sécurité sociale
- La date de reconnaissance d'invalidité à 80% de la MDPH

Les **personnes éligibles** pour ce cas de déblocage sont ; **le titulaire du compte, ses enfants, le ou la conjoint(e)** ainsi que le ou la **partenaire de PACS**.

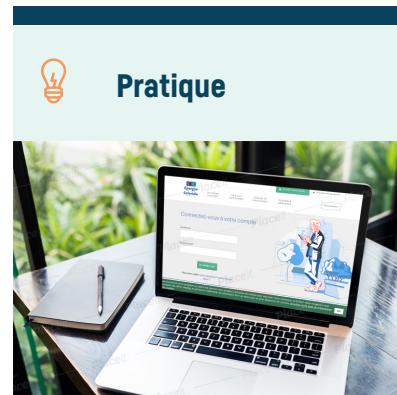
La demande de déblocage est validée à compter de la réception de l'intégralité du dossier sous réserve de la recevabilité des pièces justificatives.

Le fait générateur invoqué **ne peut faire l'objet que d'une seule demande par an**. La demande de déblocage peut être partielle ou totale.

Évènements exclus (liste non-exhaustive)

- Invalidité du concubin
- Invalidité reconnue à moins de 80% par la MDPH
- 1ère catégorie : invalides capables d'exercer une activité professionnelle ou rémunérée
- Une activité professionnelle est exercée malgré l'attribution de l'invalidité à la 2ème ou 3ème catégorie

**Si vous n'avez pas la possibilité de télétransmettre vos documents, vous pouvez nous faire parvenir votre demande complète et conforme par courrier à l'adresse suivante
CIC Épargne Salariale / 69 814 Tassin La Demi Lune Cedex*



Pour un traitement plus rapide et moins coûteux, saisissez votre demande directement via votre espace sécurisé internet. Vous pourrez télétransmettre vos pièces justificatives.*

L'envoi de vos justificatifs par courrier entraînera une facturation. Veuillez vous référer au guide tarifaire de votre espace sécurisé, rubrique «mes documents».



CIC Épargne Salariale est une marque utilisée par Crédit Mutuel Épargne Salariale. Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par les articles L.331-1 et suivants du Livre III du code du Travail. Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02 - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 (www.orias.fr) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal Réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé). Crédit Mutuel Épargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Invalidité

Justificatifs à fournir

Si vous adressez votre demande par courrier, il convient de joindre la demande de retrait signée en plus des pièces justificatives.

 Pièce d'identité recto verso en cours de validité	OU	 Permis de conduire recto verso (nouveau format)	OU	 Passeport signé en cours de validité
ET				
Si l'invalidité est reconnue par la sécurité sociale ou un autre organisme				
 Attestation de la Sécurité Sociale ou de l'organisme débiteur de la pension d'invalidité				
 Notification d'attribution d'une pension d'invalidité				
ET				
 Dernier avis de paiement si la date de notification d'attribution est datée de plus d'un an				
Si l'invalidité est reconnue par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH)				
 Carte d'invalidité établie par la MDPH ou CMI (Carte de Mobilité Inclusion) portant la mention «invalidité» ainsi qu'une attestation sur l'honneur certifiant qu'aucune activité professionnelle n'est exercée *				
ET				
 Copie de la décision de la MDPH				
Si la demande concerne le ou la conjoint(e), l'enfant ou le partenaire de PACS				
 Copie du livret de famille				
 Extrait de la date de naissance citant le PACS uniquement pour le conjoint				

* Si l'enfant a plus de 16 ans, fournir une attestation sur l'honneur de la personne concernée certifiant qu'aucune activité professionnelle n'est exercée.

Si l'enfant a moins de 16 ans, aucune attestation n'est requise.



CIC Épargne Salariale est une marque utilisée par Crédit Mutuel Épargne Salariale. Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par les articles L.3311-1 et suivants du Livre III du code du Travail, Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02 - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 (www.orias.fr) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal Réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé). Crédit Mutuel Épargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.